



ASSOCIATION DES AMIS DE SAINT-GERVAIS

Association agréée au titre des articles L121-8 et 160-1 du Code de l'Urbanisme
Siège : Maison de Saint Gervais - 43, rue du Mont Blanc- 74170 SAINT-GERVAIS
www.amis-saint-gervais.eu amisdesaintgervais@gmail.com

Lettre 126 - octobre 2023

Chers Amis de Saint-Gervais,

Cette lettre vous arrive après un été bien agréable et fort de nombreuses activités et événements au pays du Mont Blanc. Nous avons pu nous retrouver à notre AG et lors de la très belle sortie au Plateau d'Assy.

Vous trouverez dans cette lettre de nombreuses informations sur les projets structurants en cours ou à venir à Saint-Gervais, un point sur la possibilité de majoration de la THRS, la présentation du nouveau conseil et une synthèse de nos actions à venir.

Nous avons été heureusement surpris par l'échange qui s'est tenu lors de l'AG à la suite de la présentation de notre étude « **EVOLUTION CLIMATIQUE QUEL IMPACT SUR VOS PRATIQUES A SAINT-GERVAIS** ». Nous comptons poursuivre et approfondir celle-ci. Evoqué lors de l'intervention de Jean-Marc Peilleux le projet « Bettex » sera instruit en 2024/2025 ; si vous souhaitez apporter votre contribution n'hésitez pas à nous en faire part.

Avec tout le Conseil, nous vous remercions pour votre intérêt et vos retours positifs qui sont source de motivation.

Bien cordialement,

Emmanuel Audousset,
Président

Nota : Nous pensons organiser une rencontre amicale fin décembre ou début janvier sur Saint Gervais ; nous vous donnerons plus de détails début décembre.

AGO - MARDI 2 AOÛT 2023

Notre 48ème Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue à 17.00 le mardi 02 août 2023 à la salle Montjoie à Saint-Gervais les-Bains.

Membres présents : 69

Membres représentés : 5

Total des membres à jour de leurs cotisations 2022 : 275 - soit 172 familles

Les rapports moral et financier ont été présentés et approuvés à l'unanimité.

Les résultats de notre enquête CLIMAT ont été présentés.

CR détaillé à lire plus en détails en fin de cette lettre

Intervention de Jean-Marc Peillex à l'AG du 02 août 2023

PLU

A reconsidérer tous les 6 ans. Il s'agit de reprendre le projet d'aménagement et de développement durable et d'en vérifier les objectifs. Il sera validé en septembre en conseil municipal. Un objectif de zéro artificialisation des sols est à atteindre en 2050. Actuellement, tous les PLU sont en restriction tant pour les résidents permanents que pour les résidents secondaires. A noter que le projet d'urbanisme du Bettex sera rétabli avec le nouveau PLU. En effet le projet d'aménagement du Bettex a été réhabilité par la cour administrative de Lyon qui a annulé le jugement du tribunal administratif de Grenoble ;

<https://www.saintgervais.com/content/uploads/sites/2/2022/10/3.-PADD.pdf>

Recensement

Le prochain se déroulera au début de l'année 2024. Il nous est vivement recommandé d'y répondre, car il détermine le financement.

Ascenseur valléen

Les travaux ont démarré au niveau des gares du Fayet et du DMC. A la fin de la saison d'hiver 2024, les télécabines seront démolies de même que les pylônes pour les remplacer par d'autres avec des règles parasismiques.

Les Amis de Saint-Gervais

Lettre 126 – octobre 2023

L'ensemble sera opérationnel pour la saison d'hiver suivante avec le même tracé.

Ascenseur à eaux usées

Les travaux ont également démarré au niveau de la gare d'arrivée sur la route des Plagnes. Un seul véhicule sera mis en circulation pour un trajet de 5 minutes environ.

Une réfection du parc thermal est également prévue.

L'ensemble devrait être inauguré au printemps 2024.

Fiscalité

Jean-Marc Peillex s'oppose à la surtaxation des résidences secondaires telle qu'elle a été proposée par le député Xavier Roseren.

Les Myriams :

L'EHPAD, a connu une histoire très mouvementée. Cet-EHPAD est aujourd'hui une propriété privée dont la gestion est très critiquée. Plusieurs personnes de l'équipe de direction ainsi que des aides-soignantes ont démissionné... Que faire ? sinon porter plainte. Mais qui le fera ?

PRIX DES AMIS DE SAINT-GERVAIS

Lors de notre assemblée générale d'août, nous avons décerné pour la troisième fois le prix des amis de Saint Gervais.

L'Association des Amis de Saint-Gervais a pris l'initiative de décerner « Le Prix des Amis de Saint-Gervais » pour la première fois en 2019. Le prix 2023 a pour vocation de valoriser et encourager une initiative remarquable par des acteurs privés ou associatifs de la commune de Saint-Gervais dans le secteur de l'environnement et du développement durable.

Le jury s'est réuni le 27 juillet et a décerné 2 prix de 1000 € chacun. Les lauréats ont été :

- ***Le comité d'organisation de la Foire Agricole***
- ***L'association Mont d'Arbois Astronomie***

La remise des prix s'est déroulée le 2 août à la suite de l'assemblée générale de l'association et

en présence de **Monsieur Jean-Marc Peillex, maire de Saint-Gervais**, et des 2 lauréats, Jacques Amsellem, président de Mont d'Arbois Astronomie et de Sonia Jacquet, trésorière de l'association de la Foire Agricole de Saint Gervais.

*** La foire agricole**

Depuis 44 ans, la foire agricole est l'événement le plus festif de l'année saint gervolaise. Symbole de la vie agricole locale, elle met en avant toutes les facettes de cette activité en lien avec les autres acteurs de la commune. Les membres du comité souhaitent faire réfléchir les visiteurs aux questions cruciales qui se posent aujourd'hui et impacteront le monde de demain.

*** L'association Mont d'Arbois Astronomie**

Faire découvrir et partager les richesses que nous apporte le ciel : Faire profiter les jeunes et moins jeunes, locaux ou touristes, de ses connaissances sur un domaine de la science à la fois difficile car pluridisciplinaire et très exigeant car se pratiquant souvent à des heures tardives. Ce prix permettra la réalisation de panneaux d'information pour accompagner des événements en salle ou en extérieur en complément des explications orales données.



Les thermes de saint-Gervais Mont-Blanc

2 représentantes des thermes sont venues nous présenter les avantages de la carte de fidélité et la possibilité de faire des cures sur 1, 2, 3 semaines dans la mesure où nous avons une résidence sur place. Elles nous ont rappelé que seules sont remboursées les cures ORL et dermatologiques, mais pas les cures rhumatologiques.

Sortie estivale

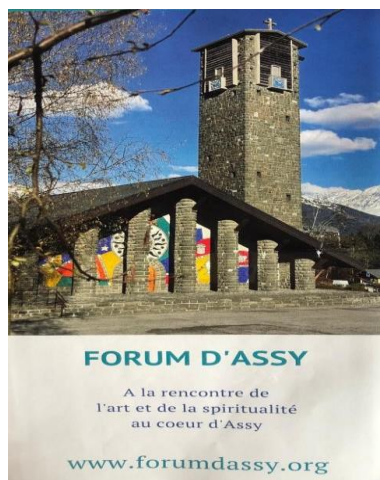
L'église Notre-Dame de Toute-Grace du plateau d'Assy et plus encore

Nous étions 60 participants pour cette sortie passionnante de la visite de Notre-Dame de Toute-Grâce. Le frère dominicain Charles Desjobert architecte du patrimoine notre guide, nous a captivé par son savoir si encyclopédique et si pédagogique. L'architecture de Maurice Novarina comme les œuvres de Fernand Léger, de Marc Chagall et de Georges Rouault entre autres furent des découvertes ou redécouvertes pour certains d'en nous. Nous déjeunâmes au Jardin des cimes avec les saveurs de ce jardin d'exception. L'après-midi fut consacrée à la visite du sanatorium Martel de Janville avec sa chapelle très moderne. Une sortie appréciée par tous !

N'hésitez pas à nous communiquer des nouvelles idées de sortie pour les années prochaines.



Forum d'Assy finance les travaux de rénovations, n'hésitez pas à participer

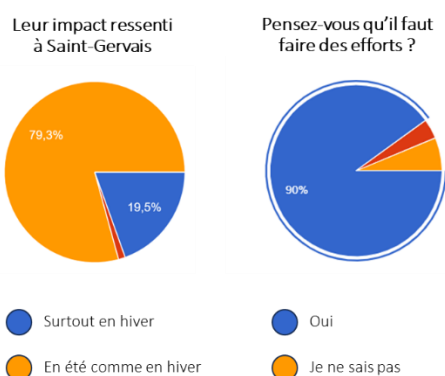


ENQUETE ET ETUDE

L'adaptation aux évolutions du climat à Saint-Gervais

Lors de l'assemblée générale de l'association, les résultats de l'enquête lancée au printemps « Etude sur l'adaptation aux évolutions du climat à Saint-Gervais » ont été présentés et ont suscité de premières discussions particulièrement riches.

L'enquête montre en particulier que le sujet des évolutions climatiques est identifié



comme particulièrement important par 90% des personnes ayant répondu, avec un impact en été comme en hiver et la nécessité d'agir.

De nombreuses recommandations d'action ont été formulées par les participants à l'enquête.

Il est important de disposer d'une vision partagée des impacts et des risques pour Saint-Gervais provenant des évolutions climatiques et d'autre part de participer au débat sur les actions à mettre en œuvre tant pour limiter les émissions de gaz à effet de serre que pour s'adapter aux évolutions du climat.

Le détail des résultats de l'enquête sont disponibles sur notre site internet. <https://www.amis-saint->

gervais.eu/enquetes/

Cette enquête constitue une première étape de réflexion. Notre objectif est maintenant d'approfondir cette réflexion en liaison avec tous les membres de l'association : préciser les idées, en donner de nouvelles, partager bonnes pratiques et bons plans...

Pour conduire cette réflexion, nous vous proposons de partager vos idées en postant vos commentaires sur le blog créé à cet effet : <https://climat-amisdesaintgervais.blogspot.com/>.

Vous pouvez également envoyer tout simplement un mail à l'association et nous nous chargerons de faire connaître vos idées.

Merci de vos contributions !

SAINT GERVAIS – POINT SUR LES GRANDS PROJETS

- **l'ascenseur valléen** reliant le Fayet (Gare SNCF) au départ actuel des télécabines à St Saint-Gervais (le Châtelet). La construction d'une nouvelle gare assurant la correspondance avec la liaison St Saint-Gervais - le Bettex est en cours ; et les travaux au Fayet de la gare de départ sont lancés. Dans la foulée, la STBMA a programmé le remplacement du DMC entre Saint-Gervais et le Bettex à partir d'avril 2024. **L'ouverture de l'ensemble est prévue en décembre 2024.**

Le tronçon Fayet-Bourg fonctionnera en transport public.

- **l'ascenseur à eaux usées** reliant le parc thermal du Fayet au bourg de Saint-Gervais côté entrée de ville au niveau du nouvel hôtel « Le Saint Gervais » avant la gare du TMB. Cet ascenseur original transportera 15 passagers sur un dénivelé de 177m en moins de 5'.

Le « premier rail » a été posé le samedi 19 septembre et les travaux de construction des deux gares départ /arrivée sont en cours ; ouverture prévue Avril 2024. La gratuité est envisagée.



TMB : Après la mise en service des quatre nouveaux trains en 2023, la prolongation de la ligne jusqu'au Nid d'Aigle devrait s'achever à l'automne 2025. Le refuge du Nid d'Aigle sera agrandi et la gare de Bellevue aménagée.

Réhabilitation de lieux mythiques

Chez La Tante

Cet hôtel historique, situé sur la piste du Mont-Joux, a fait l'objet d'une démolition partielle cet été. La rénovation devrait s'étendre sur 2 ans. Un Hôtel haut de gamme avec SPA, piscine (?) ainsi qu'une restauration y sont prévus. Objectif d'ouverture : fin 2024 ?

Reconstruction de l'IGLOO

La « friche hôtelière » située à l'arrivée de la télécabine de la Princesse ... n'est plus ! Cet été la démolition de cet immeuble en béton en a fait disparaître toutes les traces. Dès 2024 y sera érigé un nouvel hôtel de luxe... avec l'objectif d'une ouverture en 2025.

Le projet se présente comme un hôtel d'altitude moderne et de luxe, conservant un esprit de type Maison d'hôtes, sur une surface de plancher d'environ 3500 m2, avec :

- une offre d'hébergements touristiques de 50 lits en dortoir, chambres ou suites,
- une offre de restauration familiale de qualité (150 personnes en salle et 150 en terrasse) : un restaurant gastronomique, un espace Food-court avec différents stands et un bar
- *lounge* avec vue panoramique
- une offre de service complémentaire sera proposée avec un espace bien-être : sauna, hammam, salles de massage, fitness et espace de méditation/yoga,
- un espace Séminaires (40 personnes),
- une piscine extérieure en terrasse restaurant (été uniquement),
- 19 chambres dédiées à l'hébergement des employés saisonniers sont prévues.



THRS – MAJORATION !

Le député Xavier Roseren vient de déposer un amendement au Projet de loi finances pour 2023, qui permettra d'étendre le zonage de la taxe sur les logements vacants et de **la majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (THRS)**.

L'objectif est d'avoir – pour les communes - une recette supplémentaire qui pourra permettre de réinvestir dans le logement permanent. Cela va permettre de diminuer la pression et permettre de garder plus de personnes à l'année dans nos stations. Et cela ne devrait pas être pas non plus une mesure qui fera fuir les résidents secondaires, cela pourra peut-être les pousser à louer leur bien un peu plus et ainsi supprimer des lits froids.

Les communes concernées avaient jusqu'au 1^{er} octobre 2023 pour délibérer sur la majoration de leur THRS (entre 5% et 60%) applicable à compter du 1^{er} janvier 2024.

Dans la circonscription de Xavier Roseren, « sur les 31 communes éligibles, 70 % ont décidé de l'appliquer avec une majoration allant de 10 à 60 %. Si l'on se focalise sur les communes touristiques, 87 % ont choisi de mettre en place cette majoration »

Chamonix +50%, Contamines +30%, Les Carroz d'Arâches + 50%, Les Houches + 60%, Risoul +10%. A Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex considère que cette mesure est une fausse bonne idée et il n'y aura pas de majoration.

Cote FARSM (Fédération des Associations des Résidents de Stations de Montagne) une mission a été confié à un avocat spécialiste pour entamer

des actions juridiques à mener contre la surtaxation de la THRS ; (les recours au fond - avec le mémoire QPC) et le référé ont bien été enregistrés au Conseil d'Etat mardi 28 septembre 2023).

ACTUALITES DE L'ASSOCIATION

L'association actualise régulièrement son site web. Au-delà des informations contenues dans les lettres trimestrielles, vous y trouverez différentes rubriques : ADHESION, LETTRES, ACTUALITES, METEO, ENQUÊTES [AMIS DE SAINT-GERVAIS](#)

Conseil de l'association :

A l'issue des élections qui se sont tenues lors de l'AG nous avons le plaisir d'accueillir **Corinne et Olivier Rebeix et Catherine Jeanteur**. Le Conseil est constitué de :

- ✓ Emmanuel Audousset – Président
- ✓ Marie-Pierre Larmaraud Vice-Présidente
- ✓ Patrick de Laporte – Trésorier
- ✓ Bruno Lanier – Secrétaire
- ✓ Jérôme de Mautort
- ✓ Jean-Baptiste Rougé
- ✓ Jean Baptiste Grison
- ✓ Corinne Rebeix
- ✓ Olivier Rebeix
- ✓ Catherine Jeanteur (membre associé)
- ✓ Etienne Hubert
- ✓ Arnaud Burlin

PV AG0 - MARDI 2 AOUT 2023

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue à 17.00 le mardi 02 août 2023 à la salle Montjoie à Saint-Gervais-les-Bains. Membres présents: 69 - Membres représentés: 5 - Total des membres à jour de leurs cotisations 2022 : 275 (soit 172 familles).

- **Rapport moral par Emmanuel Audousset, Président**

Bonjour à tous et merci d'être présents si nombreux à cette 48ème AG des Amis de St Gervais.

Pour commencer je souhaite rendre un hommage appuyé à **François Bes de Berc** qui nous a quittés le 9 avril dernie. Apprécié de tous, il a été membre de notre association et un secrétaire général discret, efficace, rapide et précis. Personne d'une très belle grandeur d'âme, croyant avec profondeur et une grande ouverture, il nous manque beaucoup. Nos plus sincères et affectueuses pensées à sa très courageuse épouse Michèle.

Nos pensées aussi accompagnent les familles des victimes de l'avalanche tragique du glacier d'Armancette du dimanche 9 avril.

En votre nom je souhaite remercier les membres du conseil de votre association qui œuvrent et assurent son fonctionnement et son développement. Actuellement le conseil est composé de 10 membres

1. Marie-Pierre Larmaraud VP
2. Patrick de Laporte – Trésorier
3. Etienne Hubert – Secrétaire
4. Arnaud Burlin
5. Bruno Lanier
6. Jérôme de Mautort
8. Jean-Baptiste Rougé
9. Jean Baptiste Grison

Au cours de cet exercice nous avons poursuivi les actions de l'association dans le cadre de ses missions qui sont, je vous le rappelle :

1. Protéger l'environnement
2. Préserver l'ambiance de vie
3. Contribuer au développement harmonieux de la station
4. Faciliter et développer les relations entre ses membres
5. Représenter collectivement les membres de l'association en se faisant leur porte-parole
6. Œuvrer en faveur des habitants

Quelques informations concernant nos activités en 2022-2023

1. 7 réunions du Conseil
2. 2 entretiens avec Jean-Marc Peillex en octobre et en juillet
3. Echanges réguliers avec l'Office du tourisme
4. Participation aux réunions FARSM (AG 2022 le 17 août dernier, à Paris en décembre 2022) et nous participerons à l'AG 2023 le 10 août prochain à Chamonix.
5. L'association fait partie de la FESM 74, issue de la FARSM qui a l'agrément de protection de l'environnement
6. Nous avons assisté à différentes réunions publiques et conseils municipaux
7. Nous avons poursuivi nos échanges avec les associations amies des Contamines, de Megève, de Combloux et des Houches

En termes de communication nous avons :

- Publié les lettres 124 (novembre 2022) et 125 (Juin 2023)

Les Amis de Saint-Gervais

Lettre 126 – octobre 2023

- Mis à jour du site internet : <http://www.amis-saint-gervais.eu/>

Il est utile de rappeler que notre association s'efforce de contribuer à la bonne compréhension des enjeux et projets de la commune de Saint-Gervais pour éclairer ses membres, et éventuellement pour être une force d'action. **Notre but principal est de vous informer au mieux pour que vous puissiez nous donner votre avis afin que nous puissions prendre position le cas échéant et être force de proposition.** Nous constatons aussi que sur chacun des projets importants il se monte une association dédiée avec laquelle nous avons souvent des échanges.

Ces informations et analyses vous sont communiquées via notre site internet et via notre lettre. Cette année, nous avons porté notre attention sur les sujets suivants :

- **Projet Ascenseur valléen**

Dans notre dernière lettre 122, nous avons exposé en détail ce projet ; C'est un beau projet structurant pour les 100 ans à venir – il a donc un côté visionnaire. La grande inconnue est son niveau d'utilisation surtout en dehors des périodes de ski. Nous pensons que, compte tenu des évolutions fortes des modes de mobilités et de la nature et fréquence des déplacements, l'offre générera la demande.

- **Projet Ascenseur à eaux usées**

C'est un projet novateur ; nous n'avons pas encore tous les éléments ; nous avons été surpris par le budget annoncé (6M€) et par la localisation de la gare d'arrivée ; non pas au niveau du pont de contournement mais au pied du nouvel hôtel « Le Saint Gervais ».

- **Etudes :**

Nous avons conduit au cours des dernières années différentes études :

1. En 2017, étude sur le rôle/poids des résidences secondaires
2. En 2018, étude sur le transport : l'accessibilité à Saint- Gervais et les déplacements locaux
3. Et en 2019, enquête sur vos attentes vis-à-vis de l'association
4. En 2021, consultation sur vos attentes en ce qui concerne le Bettex
5. En 2023, impact des évolutions du climat sur votre usage de St Gervais

- **Le Pays du Mont-Blanc** a mis en place le Comité consultatif Environnement fin 2021. Ce comité est constitué de 5 collègues (habitants, associations, entreprises, collectivités, scientifiques), est chargé de travailler pendant 1 an, à l'occasion de 4 groupes de travail (18 mai 2022, 3 octobre 2022, février et avril 2023), sur la création du futur Institut écocitoyen du Pays du Mont-Blanc. Les Amis de Saint-Gervais sont membre de ce Comité consultatif Environnement.

- **Prix des Amis de Saint- St Gervais:**

- Ce Prix s'inscrit dans 3 de nos 4 missions : préserver l'ambiance de vie, contribuer au développement harmonieux et œuvrer en faveur des habitants.
- Pour la première fois il a été décerné en 2019
- Non reconduit en 2020
- Nous n'avons pas pu le relancer en 2021 et avons souhaité primer l'équipe de l'ADMR de Saint- St Gervais qui œuvre depuis de nombreuses années au service de tous ceux pour qui le maintien à domicile nécessite une assistance.
- Le prochain prix sera décerné en 2023 à l'issue de cette AG

- **Sorties:**

1. 2016: journée au Plateaux des Glières le 17 aout,
2. 2017: visite du barrage d'Emosson le 9 aout,
3. 2018: visite de l'usine SGL de Chedde le14 aout
4. 2019: découverte du système d'adduction d'eau de la St Gervais le 13 aout
5. 2020: rando géologique et florale avec Sylvie Marsigny le 12 aout
6. 2021: Mt Lachat/Bionnassay pour une découverte des glaciers, de leur environnement et de leur histoire
7. 2022: Abondance

8. Cette année Plateau d'Assy

Nous vous avons fait part de nos réflexions sur le niveau de développement souhaitable/idéal pour Saint- St Gervais. Derrière cette question d'intérêt collectif se posent des questions subjectives : quel est le niveau de population souhaitable pour Saint- St Gervais? faut-il freiner la construction de nouvelles habitations? faut-il préserver plus particulièrement certaines zones ?.

C'est une préoccupation d'ordre nationale avec la loi « Climat et résilience », promulguée le 24 août 2021, et dont on a déjà beaucoup parlé pour ses objectifs (et contraintes !) en matière de performance énergétique des logements, comporte **un volet qui impactera encore plus l'avenir du logement en France : le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)**.

Cette loi a ainsi fixé **l'objectif de diviser par deux le rythme de bétonisation entre 2021 et 2031** par rapport à la décennie précédente (de 250 000 à 125 000 hectares) pour atteindre, d'ici à 2050, zéro artificialisation nette, c'est-à-dire au moins autant de surfaces renaturées que de surfaces artificialisées.

Et le logement est particulièrement concerné car **l'espace consommé pour l'habitat artificialise les sols en leur enlevant de manière généralement définitive leur caractère naturel ou agricole**(bâtiments, bétonnage, goudronnage, ...), les transformant en surfaces habitées (le logement lui-même) mais aussi nécessaires pour y vivre (parkings, routes d'accès, services commerciaux et autres, ...), ainsi que pour l'écoulement des eaux. Dans le cadre de la révision du PLU ces directives sont à prendre en compte et Monsieur le Maire va nous en parler.

Les «Amis de Saint- St Gervais» ont bien conscience de la complexité du développement d'un territoire et d'une ville. Partageant avec la municipalité le souci d'un développement harmonieux de Saint-Gervais nous sommes en effet persuadés que nous arrivons ensemble à œuvrer pour le bien de notre commune et de son environnement.

Nous apportons notre modeste contribution au développement de Saint-Gervais et de tous ses habitants. Plus nombreux nous serons, mieux notre voix portera.

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis, de vos idées et pour celles et ceux qui le souhaitent à nous rejoindre au sein du conseil ou à faire adhérer vos amis ou vos voisins.

En conclusion je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil pour leur engagement et vous propose de continuer sur cette dynamique pour ce nouvel exercice.

Nota 1: Quelques données:

1. Pas loin de 70% des 8815 logements sont des résidences secondaires
2. De l'ordre de 6000 habitants permanents
3. 4826 électeurs, abstention de 47,8% lors des dernières élections soit 2519 votants
4. Sachez que vous pouvez être électeur à Saint- St Gervais dès lors que vous êtes assujetti aux impôts locaux de la commune depuis au moins 5 ans
5. Être électeur est aussi un moyen de faire valoir nos points de vue avec plus de poids

Nota 2

Comme vous avez pu le lire dans notre dernière lettre, sous certaines conditions, les commissions municipales sont ouvertes aux personnes extérieures et pourquoi pas vous ? Plus de détails sous :

<https://mairie.saintgervais.com/etre-auditeur-des-commissions-pour-participer-a-la-vie-municipale>

Quitus est donné à l'unanimité au rapport moral

• Rapport financier et fixation des cotisations par Patrick de Laporte, trésorier

Les nombreux mots d'encouragement reçus de votre part ont montré votre attachement à l'Association. Le conseil d'administration vous en remercie. Cela s'est traduit dans les chiffres. En effet 13 nouveaux adhérents nous ont rejoint en 2022 portant le nombre total d'adhérents à 275. Chiffre stable en raison des démissions. Les cotisations sont en baisse de 685 € à 4 064 €. Les dépenses s'élèvent à 3967 € (cocktail AG, cotisations diverses, sortie, frais de mission, informatique). L'exercice se solde par un bénéfice de 198 €.

La trésorerie s'élève à 24 168 €.

Quitus est donné à l'unanimité moins 1 abstention au présent rapport financier